

## A) présentation de l'ordre du jour

### B) présentation et rôle des délégués

LE CONSEIL DES ENFANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le conseil d'école des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc.

#### **Quel est le rôle des délégués ?**

1. Ils réfléchissent, au sein de la classe, à des questions, problèmes... qui vont venir alimenter l'ordre du jour du prochain conseil d'école des enfants.
2. Ils présentent le projet de leur classe, par l'intermédiaire de leurs délégués, et en discutent avec les autres enfants et avec les adultes lors du conseil.
3. ils mettent en place et font respecter les décisions prises lors du conseil
4. ils peuvent proposer des utilisations de la coopérative scolaire et donnent leur avis sur les dépenses effectuées

#### **Les délégués doivent savoir:**

- Ecouter les autres : savoir ce qui va ou ce qui ne va pas.
- Etre discret : ne pas rapporter le problème ou la confidence à tout le monde.
- Savoir rapporter les informations à la bonne personne.
- Ne pas abuser de sa fonction (je ne suis pas un chef).
- bien savoir se comporter en toutes circonstances (savoir rester calme et poli).
- Savoir prendre la parole devant les autres pour défendre les accusés et exposer les problèmes.

#### **Quel est le rôle des adultes ?**

1. ils écoutent les propositions des enfants ;
2. Ils encouragent les délégués les plus jeunes à s'exprimer ;
3. Ils soumettent les décisions prises par le conseil d'enfants au conseil d'école (personnel éducatif) si leur application peut poser problème.
4. Le rôle de président du conseil est généralement tenu par un adulte (généralement le directeur) et un enfant peut se voir confier celui de secrétaire de séance.
5. ils ont un droit de véto

### C) les règles du conseil

Fréquence : 1 fois par période

Lieu : la salle musique

1 secrétaire de séance

Quelques plénières (avec tous les enseignants)

Des conseils en public (classe de l'enseignant présent)

### D) proposition d'améliorations par les délégués / cahier de doléances

Les délégués prennent la parole à tour de rôle et font les réclamations et/ou propositions suivantes, des décisions seront prises lors des prochains conseils :

- plus de classes de découverte (**réponse : cela dépend des disponibilités et envies des enseignants mais aussi des crédits alloués à chaque école suite aux appels à projet de la ville de Lille. Deux classes partent cette année.**)
- installer des filets sur les buts de handball (**réponse : ce n'est pas possible pour des raisons de sécurité**)
- mettre un seul ballon lors de la récréation
- 3 adultes pour surveiller la récréation (**réponse : la proposition sera étudiée en conseil des maîtres**)
- Autoriser les goûters l'après-midi (**réponse : les goûters ou collations, depuis 2004, sont totalement interdits dans les écoles (lutte contre l'obésité). Nous TOLERONS les goûters le matin car les matinées sont longues. L'après-midi cela n'est pas nécessaire car dès 16h15 on peut goûter à la maison ou en garderie.**)
- Organiser des « espaces libres et de détente »
- Faire respecter les règles de récréation

- Faire nettoyer la cour par les élèves
- Vider les poubelles plus régulièrement
- Organiser une journée anglaise
- Mettre des fleurs dans le jardin
- Acheter des nouvelles cordes à sauter **(réponse : c'est possible mais il faudra en prendre soin, à rediscuter et faire une liste de matériel à acheter)**
- Installer un self **(c'est prévu, mais nous ne savons pas quand commenceront les travaux)**
- Avoir des sanitaires en bon état
- Proposer un choix pour les élèves qui ne mangent pas de viande **(réponse du courrier de M Ifri, adjoint à la restauration scolaire)**
- Avoir école le mercredi **(réponse : le projet municipal est pour 3 ans. Cela ne changera donc pas)**
- Avoir des correspondants **(réponse : M Quilleriet s'en occupe)**
- Ecrire un journal de classe **(réponse : le site internet de l'école contient une partie « Journal de l'école », si elle est alimentée régulièrement, pourquoi pas en faire un tirage papier)**
- Installer un parc à vélos
- Faire un tutorat entre élèves
- Après-midi jeux de société avant les vacances
- Organiser des journées « surprise »
- Avoir un animal dans la classe **(réponse : cela est possible mais faire attention aux différents élèves allergiques aux poils d'animaux)**
- Choisir les activités lors des NAP **(réponse : cela n'est pas prévu)**
- Travailler entre plusieurs classes (exemple de la liaison GS-CP)

#### E) Création d'une commission « garage à vélos »

#### F) signature de la feuille d'engagement

La séance est levée à 12h38
-----------------------------